

Question et réponses mises à disposition des candidats

Marché n°2024-26
Création graphique et technique de la plateforme numérique inspirante « Destination Parcs »,
et premiers contenus

Mis à jour le 2 août 2024

Q1. Le lien fourni dans le document pour accéder à l'annexe ne semble pas fonctionner. Pourriez-vous nous envoyer cette annexe directement ou nous fournir un nouveau lien ?

R1. [ANNEXE - CAHIER DES CHARGES - DESTINATIONPARCS FPNRF.pdf](#)

Voici, il sera également actualisé sous peu dans le CCTP.

Q2. Vous avez mentionné l'intégration d'un outil newsletter. Avez-vous une préférence pour un outil spécifique ou des fonctionnalités spécifiques précises que vous souhaitez inclure ?

R2. Chaque candidat est libre dans ses propositions d'outils et fonctionnalités à inclure.

Q3. Nous comprenons que les deux langues principales seront le FR et EN, cependant le projet nécessite-t-il la prise en charge de plus de deux langues ?

R3. En effet, chaque candidat est libre de proposer l'intégration d'une ou plusieurs langues supplémentaires si l'enveloppe budgétaire le lui permet. Le choix des langues serait alors décidé au lancement de la mission.

Q4. Concernant la partie développement du lot 2 :

Pour le transfert de fichier existants : sous quel format existent-ils actuellement ? Devront-ils être retravaillés pour correspondre à la nouvelle plateforme, et par qui ?

Pour le contrat de maintenance : le coût annuel sera indiqué dans la candidature, mais pouvez-vous nous confirmer que la maintenance annuelle (RUN) n'est pas incluse dans le budget global établi dans le CCAP ? Quid de l'hébergement qui est un coût récurrent et donc logiquement inclus dans la phase RUN ?

R4. Le marché actuel a pour objet la création ex nilo d'une nouvelle plateforme numérique. Cependant, certains fichiers existent en format .PDF (fiches bénéficiaires marque Valeurs Parc naturel régional du site de la Fédération) et en formats .vue, .js, .css pour les données textes, photos de l'ancienne plateforme qui n'est plus existante à ce jour.

Ceux-ci pourront être retravaillés par le prestataire retenu ou non (il est possible de ne pas reprendre les contenus existants).

Pour le contrat de maintenance annuel (RUN, incluant l'hébergement), il s'agit en effet de proposer un budget global prévisionnel sur le marché présent (période de TMA).

Q5. Concernant la partie création de contenus du lot 3 :

Quels sont les objectifs de la stratégie ?

Augmentation du trafic (par rapport à l'existant)

Augmentation de la qualité du trafic (taux de rebond, durée des sessions)

Cibler une ou des zones géographiques identifiées (dimension internationale ? cf. multilingue)

Suivre et analyser le trafic

Initialiser, suivre et analyser la conversion (plan de marquage des CTA, des formulaires ?)

R5. L'objectif est de transmettre des premiers contenus qui doivent refléter les valeurs et la mission de « Destination Parcs » tout en optimisant pour permettre un bon référencement afin d'attirer et de retenir les visiteurs. Les zones géographiques identifiées sont notamment en France, sur les pays limitrophes voir internationaux (anglais à minima comme indiqué dans le CCTP).

Qui est en charge des contenus et des visuels du site (hors les 12 contenus visés par le lot 3) ? Sont-ils déjà établis et fournis ?

R5. Les contenus et visuels du site ne sont pas établis et fournis. Les contenus et visuels seront par la suite en charge par la Fédération des Parcs et son réseau.

Cependant, nous pourrions être amenés à solliciter un appui supplémentaire auprès du prestataire retenu. Dans ce cas, une estimation peut être proposée pour des contenus supplémentaires (par exemple, sur la base d'un ou plusieurs packs de 12 contenus complémentaires).

Q6. Le lot 3 parle de contenus optimisés pour le référencement, donc d'articles de blog ou de pages stratégiques du site Internet, et sont donc inclus dans la plateforme ? Pourquoi est-il question d'Habillage web au lot 3 ? Puisqu'intégrés au site, ils prendront automatiquement les headers et footers.

En ce qui concerne l'habillage vidéo, cette partie n'est pas claire non plus puisqu'il n'est pas question de vidéo dans le lot 3 ? Si elle est pertinente, cette partie impliquerait davantage le prestataire du lot 1 lors de la réalisation de la charte graphique web, voire des prestataires annexes (motion designer, production vidéo, etc.).

R6. Les articles de blogs, de pages seront en effet inclus dans la plateforme.

Il s'agit d'un rappel en effet concernant l'automatisme des headers et footers.

Nous avons inclus l'habillage vidéo dans le lot 3 puisqu'il s'agit de création intégrée dans les pages de la plateforme (reprenant en effet la charte graphique qui sera définie dans les livrables du lot 1).